

## Quand FRANCE LOISIRS ternit son image

Mais dans quelle galère est parti se mettre le groupe **FRANCE LOISIRS**.

Il a loué son fichier de clients à la société suisse **ONE 2 ONE** qui commercialise une formule d'abonnement au loto.

Le témoignage d'une consommatrice, parvenue le 15 novembre 2015 au **Réseau anti-arnaques**, est révélateur sur le perçu de cette sollicitation téléphonique : *« Je suis une cliente de **FRANCE LOISIRS** depuis très longtemps. Nous avons fait, mon mari et moi-même, plusieurs voyages organisés par **FRANCE LOISIRS**, en étant très satisfaits. Au mois d'août 2015, une gentille hôtesse, **Isabelle COLLIER**, m'a baratinee par téléphone pour m'abonner au jeu **EASYMILLIONS** pour au moins une durée de trois mois. J'ai accepté pour la somme de 49,90 € par mois. Et, maintenant, je regrette. Je n'ai rien gagné et je ne peux même plus accéder à mon compte, malgré contestation et plusieurs tentatives. Dites-moi comment me défaire de ce contrat. J'ai 75 ans passés et je supporte mal de m'être faite avoir ainsi. De plus, je ne suis pas du tout une adepte aux jeux d'argent. »*

Pour l'instant **FRANCE LOISIRS** a adopté une stratégie simpliste : renvoyer les réclamants auprès de la société **ONE 2 ONE** au lieu d'assumer les conséquences de ce partenariat commercial.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

